

Lodève

Espace Marie-Christine Bousquet, 1 place Francis Morand

• Puisserguier

Communauté de Communes Sud-Hérault, 1 allée du Languedoc

• Villeneuve-lès-Maguelone

Maison des associations, 8 rue des Colibris



Pour vous rendre à la formation pensez à covoiturer!

covoiturage.fr rezopouce.fr

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier Tél. 04 99 133 700 • contact@caue34.fr • www.caue34.fr En 2024, le CAUE 34 renouvelle la



«Les Autorisations d'Urbanisme»

En 2024, le CAUE 34 et ses partenaires la DDTM, l'UDAP et l'ADIL, associés à des EPCI, reconduisent une journée de formation en 3 lieux :

Jeudi 10 octobre à Lodève
Jeudi 7 novembre à Puisserguier
Jeudi 5 décembre à Villeneuve-lès-Maguelone





















Jeudi 10 octobre à Lodève • Jeudi 7 novembre à Puisserguier • Jeudi 5 décembre à Villeneuve-lès-Maguelone » • •

9h00	Accueil
<u>9</u> h15	Ouverture de la journée Mots de bienvenue par un(e) élu(e) de l'EPCI
9h30	La réglementation et les autorisations d'urbanisme Intervenants : DDTM, UDAP, CAUE, service instructeur de l'EPCI
12h30	Repas sur place*
14h00	Les autres acteurs Intervenants : ADIL 34
15h00	Exercices pratiques
16h30	Fin de la formation
	À NOTER : le programme et les noms des intervenants seront précisés

Les Autorisations d'Urbanisme (permis de construire et d'aménager, déclarations préalables) et les documents règlementaires auxquels elles font référence (PLUi, PLU, Cartes communales, RNU), sont des outils qui ont un fort impact sur nos paysages et notre cadre de vie. Pour autant, leur compréhension et leur interprétation sont souvent complexes et les attendus difficiles à identifier.

Comment mieux comprendre les raisons et le sens voulus par le législateur dans la création de ces outils d'aménagement du territoire ? Comment mieux les utiliser ? Quels documents et quels contenus sont attendus dans les dossiers d'autorisation et pourquoi ? Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leurs rôles ?

Voilà un aperçu des sujets et des questions traités dans cette journée pour permettre à chacun de participer activement à la qualité des projets de son territoire.

Cette formation est organisée par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec la DDTM, l'UDAP, l'ADIL, les Communautés de communes Lodévois-Larzac et Sud-Hérault, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone

«Les Autorisations d'Urbanisme»

Formation gratuite, inscription obligatoire
dans la limite des places disponibles
(40 personnes maxi/session)
avant le 20 septembre pour Lodève
avant le 11 octobre pour Puisserguier
et avant le 15 novembre pour Villeneuve-lès-Maguelone

* Participation de 15 euros pour le déjeuner

Pour vous inscrire directement en ligne **CLIQUEZ ICI**



à l'approche de chaque session.